



Ce vendredi 27 novembre 2020, un point d'information relatif à la crise sanitaire liée au coronavirus s'est tenu en audioconférence, à la direction interrégionale (DI) des Hauts-de-France, avec les représentants du personnel.

Point sur la situation sanitaire du 20/11 au 26/11/20

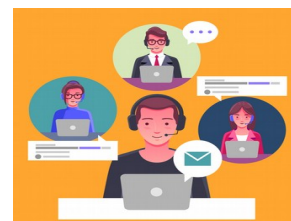
Le DI a débuté la réunion par la communication des chiffres de la semaine.

	Télétravail (au moins 1 journée/ semaine)	Septaine	ASA (au moins 1 journée/semaine)	Malades avérés ou suspectés
AG/CO	Cf détail ci-dessous	1	4	2
SU		5	50	23
TOTAUX		6	54	25

Le télétravail continue de progresser mais de manière moins importante, voire même se stabilise.

La répartition s'effectue de la manière suivante :

- TT 1j/semaine : 384 agents (342 AG/CO (+14) et 42 SU (-1));
- TT 2j/semaine : 108 agents (99 AG/CO et 9 SU);
- TT 3j/semaine : 91 agents (84 AG/CO et 7 SU);
- TT 4j/semaine : 69 agents (66 AG/CO et 3 SU);
- TT 5j/semaine : 55 agents (45 AG/CO et 10 SU).



Le nombre de jours télétravaillés par semaine est de 1101 (1084, la semaine dernière), dont 987 AG/CO et 114 SU.

Le DI rappelle que la répartition des tâches entre les agents en télétravail et ceux en présentiel relève de la compétence du chef de service. Il reconnaît que la tâche n'est pas aisée, notamment dans les petites structures, mais va étudier la question.

Nous n'avons toujours pas obtenu les statistiques des agents en MDC (Mise à Disposition sans Cotation). Le DI souhaite vérifier ces données avant de les communiquer.

Questions diverses

Hormis les produits virucides (sprays désinfectants tissus) pour le nettoyage des gilets en fin de vacation, qui ont bien été reçus et vont être répartis entre les différentes unités, aucune réponse n'a pu être apportée aux nombreuses questions posées par les organisations syndicales. En effet, le DI souhaite faire remonter au niveau national toutes les interrogations, qui, à ce jour, sont laissées sans réponse par la DG ou qui ne relèvent pas la plupart du temps de sa compétence.

Néanmoins il espère obtenir des consignes plus précises auprès de la DG dans la perspective du prochain CTSD prévu le 1^{er} décembre 2020, notamment concernant les congés et les CET ou encore les modalités d'utilisation du HK.

Pour les horaires de Lille Ferro, il ne traitera le sujet qu'en début d'année prochaine. Même chose pour le remboursement des frais de repas en raison en grande partie de la fin de l'année comptable.

Les représentants UNSA à l'audio DI : Nicolas PARPETTE et Mélanie DACOSSE